

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 2 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de BONZAC, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DARQUEST, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 septembre 2025

PRESENTS (13) : J.L. Darquest – D. Basset – Gilles Béguin – N. Reygade - B. Lacaze - L. Vidal - K. Munoz - A. Irdel - P. Floras - B. Seillery – J.L Leterme - N. Noël - C. Nebout -

EXCUSES (1) : J. Basset

ABSENTS (1) : E. Larapidie

Secrétaire de séance : Nelly REYGADE

Monsieur le maire propose de rajouter à l'ordre du jour la délibération ci-dessous.

DELIBERATION n°2025-12-01 – ATTRIBUTION DE LA CITOYENNETE D'HONNEUR DE LA VILLE DE BONZAC à ISLE

Le Maire expose :

Isle a façonné ce territoire depuis des siècles. Lieu de vie, de partage, de rencontres et de contemplation, elle unit les berges, les villes et cours d'eau de son bassin versant.

Elle est bien plus qu'une rivière, elle est un bien commun.

En attribuant la Citoyenneté d'Honneur à Isle, la Ville de BONZAC réaffirme son attention et sa reconnaissance à cette rivière, élément central de son histoire et de son identité et lui permet d'exister au sein de nos institutions.

La Ville de BONZAC exprime également par cette délibération son soutien aux initiatives visant à protéger cette rivière et à promouvoir son rôle crucial dans l'équilibre écologique et culturel de ce territoire.

Pour l'ensemble de ces raisons, afin de réaffirmer l'attachement et l'appartenance des habitants et habitantes de la ville de BONZAC à leur rivière, je vous propose d'accorder la Citoyenneté d'Honneur à Isle.

VU le Code Général des Collectivité Territoriales,

CONSIDERANT l'importance de la rivière Isle et de son bassin versant sur notre territoire tant sur le plan environnemental que sociétal,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de protéger, préserver et valoriser ce précieux écosystème

DECISION

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

ATTRIBUER la Citoyenneté d'Honneur de la Ville de BONZAC à ISLE

AUTORISER Monsieur le Maire ou son délégataire à signer tout acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération

Pour extrait conforme,

Fait et délibéré les jours mois et an que ci-dessus.

Nombre de votants : 13
Votes POUR : 13
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Questions diverses :

- Remerciements de Christina Hess et de sa famille pour la cérémonie du 11 novembre et de l'hommage rendu à son mari.
- eDOG : la société eDOG SAS nous informe qu'elle arrête l'occupation du domaine public de Bonzac par les scooters de ladite société pour des raisons économiques. Toutefois la société nous propose de maintenir le service moyennant le tarif de 150 euros HT par mois et par scooter, pour un minimum de 5 scooters. Le conseil préfère arrêter ce service trop onéreux.
- L'arbre devant la mairie : le tilleul devant la mairie a été dessouché car trop fragile. Le trou a été comblé par de la bonne terre. Que mettre à la place ? Une demande de propositions va être réalisée en tenant compte de différents critères (changement climatique, profondeur des racines, rapidité de croissance, historique des arbres sur la commune...). Le choix sera fait par la suite.
- Epareuse : le support de l'épareuse s'est dessoudé et il a été nécessaire, en urgence, de réaliser une réparation par la société Chambon. Coût de 3000 euros non prévus. Sébastien reprendra dès la réparation les zones non entretenues.
- La porte extérieure du local en sous-sol du stade a été forcée et une porte intérieure a été cassée.
Constat de vols de bouteilles :
 - Devis demandé pour mettre une porte sécurisée métallique : 2000 euros
 - Accord à l'unanimité des présents pour l'achat d'une porte sécurisée métallique
- Une demande de situation en catastrophe naturelle pour la commune est effectuée chaque année.
- Logement locatif : le plan de travail doit être refait suite à des fuites
 - Devis : 1180 euros
 - Prévision travaux : année 2026
 - Accord à l'unanimité

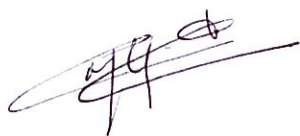
Demande possibilité de mécénat pour financer les travaux pour la porte aux vestiaires

- Pit Bike :
 - Assemblée Générale du 28 novembre :
 - Finances saines
 - Année prochaine : 10 ans d'existence
 - Projet d'un Week-end amélioré avec activités diverses pour marquer l'anniversaire
- Comités des Fêtes :
 - AG le 19 décembre 2025
 - Recherche de nouveaux membres
 - Bureau constitué : nouveaux statuts prévus
- Ecole :
 - Marché de Noël le 12 décembre 2025
- API :
 - Comptage du passage journalier réinstallé semaine prochaine
- Pont :
 - Demande au département : pour savoir si respect du planning :
 - Aucune réponse
 - A signifier sur bulletin que pas de réponse

Clôture de la séance à 21H40

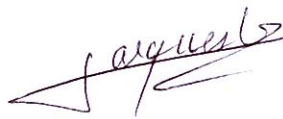
Le secrétaire de séance,

Nelly REYGADE

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Nelly Reygade', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le Maire,

Jean-Luc DARQUEST

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Jean-Luc Darquest', with a long horizontal stroke extending to the right.